

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 25 NOVEMBRE 2025

A BOCAPOLE, A BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Madame Marie JARRY, Président.

Membres : 15 – Quorum : 8

Présents (13) : Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Aurélie GREGOIRE, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Emmanuelle MENARD, Joëlle NAUD, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Jack RAMBAULT, Dominique REGNIER, Dominique TRICOT

Absents (2) : Gérard FAUCHEREAU, Anne-Marie REVEAU

Date de convocation : 19-11-2025

Secrétaire de séance : Jack RAMBAULT

FINANCES

Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Bilan 2025

L'année 2025 a été une année exceptionnelle avec la meilleure année de l'histoire de la régie et une croissance attendue par rapport à 2024 de plus de 13% (après 5% de croissance entre 2023 et 2024) du chiffre d'affaires. Cette année est exceptionnelle à plusieurs égards. Le planning a été optimisé sur toutes les périodes de l'année d'une part. Par ailleurs, pour la première fois, aucun spectacle n'a été annulé, donc aucune date n'a été perdue sur ce secteur d'activité. Deux événements importants ont été annulés, mais le premier, un salon, a pu être en partie remplacé par un autre même s'il était plus modeste.

La programmation de grand spectacle se conforte en volume en 2025, même si les affluences sont très inégales et s'essouffent sur la fin de l'année : l'impact de la confiance sur la consommation de produits culturels a pris le relai de l'impact de l'inflation forte. Si le niveau d'activité a augmenté, l'affluence globale a également fortement augmenté (105 000 usagers attendus d'ici fin 2025, après 98 500 usagers en 2023 pour 95 000 en 2024).

Concernant le grand spectacle, la demande de programmation a perduré malgré la contrainte des faibles affluences sur la seconde moitié de l'année.

Sur 19 spectacles grand public avec tête d'affiche programmées, 19 dates ont été maintenues (Pour mémoire, la proportion d'annulation selon les années variait de 3 à 4 sur 13, au début des années 2000, à 5 à 7 sur 19 ou 20 depuis 10 ans, hors années Covid et post Covid 2020 2021 et 2022).

Le nombre de dates de petites réunions a fortement diminué en 2025 par rapport à 2024, du fait de l'installation sur Bressuire d'un client récurrent prestataire de formation, qui n'utilise donc plus nos petites salles de réunion et bureaux.

Le nombre de salon a été exceptionnel, avec le maintien d'un nouvel événement thématique, Book'nGeek, mais aussi un nouveau salon important du tatouage, ou le salon Pas Cap. Mais surtout un très important salon professionnel BtoB avec 300 exposants a mobilisé les équipes fortement sur 3 semaines. Du fait de sa réussite, il a été de nouveau envisagé et calé pour 2027.

Concernant l'équipe et le personnel de BOCAPOLE, le nombre d'équivalent temps plein est quasi stable, avec le remplacement du poste de SSIAP2 à 50 puis à 100 % en juillet par un manutentionnaire supplémentaire.

Le rythme de travail de l'équipe a donc été très soutenu. Mais en 2025 par rapport à 2024 nous avons utilisé des intérimaires au coup par coup dans une moindre mesure qu'en 2024.

Enfin, l'explosion des charges énergétiques en 2022 n'a toujours pas été totalement résorbée, même si le coût au MW a diminué en 2025 par rapport à 2024. Nous poursuivons les efforts de maîtrise de nos consommations, avec un programme d'investissement de l'Agglo2B continu sur la structure (outils de pilotages du chauffage amélioré, outils de suivi, poursuite du passage au LED, programme à venir d'investissements sur le passage de lumières scéniques traditionnelles en tout led...).

Les charges récurrentes liées à la maintenance ont de nouveau fortement augmenté (que ce soient les bureaux de contrôle et les maintenances et réparations qui en découlent).

Nous avons de toutes nouvelles charges, liées à l'entretien annuel des toitures, ou contrôle des portes séquentielles par exemple.

Par ailleurs, comme en 2024, nous avons subis la casse de matériels d'origine importants nécessaires à l'exploitation, entraînant des coûts de location (mais une nouvelle nacelle de levage est arrivée en cours d'année) ou de remplacement (vitrines réfrigérées par exemple) Ce sont des matériels souvent d'origine ayant plus de 15 ans.

Perspectives 2026

Les perspectives d'activité et de chiffre d'affaires de l'année 2025 qui étaient exceptionnelles se sont confirmées. En 2026, les perspectives sont moins bonnes : le planning sera certainement de nouveau complet avec un très fort niveau d'activité. Mais, pour cette année des 20 ans, nous avons privilégié la possibilité d'avoir des grands spectacles, plus que des événements privés ou publics plus importants et rémunérateurs (salons ou événements d'entreprise privés) Le résultat est une année de programmation exceptionnelle, avec 29 spectacles de production avec tête d'affiche. Pour rappel, début des années 2010, nous étions sur 12 à 14, et hors années Covid, nous étions sur 18 à 24 grands spectacles les meilleures années. Autre point positif, le côté qualitatif, avec des valeurs sûres, des nouveautés et plus de concerts que par le passé. Cependant, il faut souligner un petit bémol, avec depuis plusieurs mois des indicateurs inquiétants sur le niveau des réservations des billetteries très peu dynamiques, certainement dû au climat délétaire actuellement.

De début janvier à début juillet, puis de début septembre à fin décembre, toutes les semaines et tous les week-ends sont de nouveau réservés.

Nous avons par ailleurs bloqué la programmation d'un concert le vendredi 20 février 2026 pour programmer nous-même un concert de musique actuelle Suzane afin de marquer l'année des 20 ans.

Concernant les charges en 011, on table sur une stabilisation de l'inflation d'une part, et une petite baisse des tarifs énergétiques restés (- 24% sur le gaz et - 8% sur l'électricité) en espérant des hivers plus doux ou moins longs qu'en 2024 et 2025. Les efforts seront renforcés, notamment avec l'investissement espéré de l'Agglo2b sur la poursuite du changement de luminaires et

courant 2026, l'achat de lumières scéniques led (important investissement de l'Agglo2B prévu échelonné sur 2026 et 2027).

Au niveau de la masse salariale, nous venons de parvenir, non sans mal, à recruter un nouveau régisseur lumière, à la suite du départ vers le théâtre de l'agent précédent. Nous poursuivons avec 1.8 ETP en manutentionnaire, sans SSIAP2, dont les heures sont externalisées. Enfin, nous avons intégré notre agent d'entretien sur un demi-ETP, sans conséquence sur le budget, puisqu'il s'agit de la personne qui était mise à disposition par Atout Services : du fait de sa situation, Atout services ne pouvait poursuivre son contrat. Nous sommes donc sur un maintien de l'existant à 7.2 ETP.

Concernant nos ressources, nous pourrions escompter une baisse du chiffre d'affaires en 2026 par rapport à l'année 2025 exceptionnelle, et ce malgré l'augmentation de nos tarifs de 6% qui prendra effet. En effet, nous aurons un planning complet, mais avec des typologies d'événements moins rémunérateurs qu'en 2025. Par ailleurs, la proportion d'événements à risque d'annulation (grands spectacles) dans le contexte actuel invite à la prudence. Mais nous espérons une baisse également de certaines charges liées à la production des événements lourds (salon).

Il est donc proposé au regard de tous ces éléments de reconduire la demande de subvention d'équilibre habituelle de l'Agglo2B en 2026, de 250 K€ (inférieure à celle de 2025 avec 280K€).

Par ailleurs, nous avons engagé la programmation d'une date anniversaire en 2026 avec un concert public d'une tête d'affiche, qui suppose de pouvoir investir dès 2025 sur un artiste renommé. Il est donc demandé une subvention supplémentaire pour pouvoir financer le paiement du contrat de cession en 2026 et les charges annexes de 30 K€.

Enfin, selon l'arrêt des comptes au 31 décembre 2025 et le niveau du résultat à reporter espéré positif, nous pourrions éventuellement ajuster les marges de manœuvre sur charges énergétique à la hausse et/ou le niveau de subvention demandé à la baisse lors du vote du budget en CA de la Régie le 20 janvier 2026.

Investissements 2026

La régie ne portant que des investissements immatériels, il est proposé de reconduire une ligne d'investissement 4K€ pour la réfection du site internet qui commence à être dépassé sur certaines fonctions et qui n'a pu être réalisé en 2025 (les changements de nos vieux matériels informatiques obsolètes, avec le passage à Windows 11, ayant été plus urgent à traiter).

Concernant les investissements prévisionnels portés par l'Agglo2B pour le site et ses équipements, il est proposé un PPI sur 4 ans (2026 à 2029) compte-tenu du vieillissement de nombreux équipements à l'orée des 20 ans de Bocapole (en 2026 : parc lumières scéniques en led, assises usées inconfortables...).

Le Conseil d'Administration de la Régie est invité à prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif au budget de la Régie Bocapole.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif au budget de la Régie Bocapole.

Transmis en préfecture le - 3 DEC. 2025

Notifié ou publié le - 3 DEC. 2025

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,,
Marie JARRY

